



## Groupe des Anciens Maires des Hautes-Alpes

Hôtel du Département  
Place Saint-Arnoux  
05000 GAP

### Réunion de bureau n°1

le vendredi 25 juin 2021, 10h 30 à Savines-le-lac

#### Étaient présents :

Marie-Christine RENAUD, Raymond MARIGNE, Christian BRUN, Jean-Pierre EYRAUD, Jacques ACHERY, Alain JAUME, Michel MERLE, Samuel PETERMANN, Henri RANQUE, Pierre TEISSIER.

*Remerciements* à Pierre TEISSIER qui a préparé la rencontre.

C'est avec un très grand plaisir et avec beaucoup de sincérité que les membres du bureau se retrouvent, après de longs mois.



#### I \* Adhérents

Le point est fait sur la liste des adhérents : 53 à jour, en 2021

#### II \* FAMAF

Élections municipales 2020.  
La FAMAF a offert une plaque à la commune de chaque strate, ayant le meilleur résultat de participation.

Elle a été envoyée à chaque commune, avec les résultats de toutes les communes.  
Aucune réponse reçue des communes lauréates !

#### III \* Finances

Samuel rappelle les résultats. La comptabilité est à jour.

La subvention demandée au Conseil départemental, pour 2021, a été allouée : 1 500 € (1 392 € en 2020).

#### IV \* Honorariat

**23 lauréats.**

Sont-ils tous adhérents à GAMHA ? Vérification sera faite.

3 maires ont présenté leur candidature, alors qu'ils n'avaient pas le nombre d'années de mandature suffisant : maires de Val-des-Prés, de la Rochette et de Réallon.

\* Rejet de la préfecture : candidature de Edmond FRANCOU – mandature sur 2 communes : Laragne et Garde-Colombe. Le nombre d'années était pourtant suffisant. Il a été prévenu par un courrier de la Préfète.

Les membres du bureau déplorent ce rejet, relisent les textes. Un courrier sera envoyé à la Préfète.

**Courrier resté sans réponse.**



### **Cérémonie**

Raymond, comme d'habitude, prendra attache auprès de la Préfecture. Vin d'honneur 23 maires, quelques invités : 30 à 35 personnes. – Invités : Président de l'Association des Maires et Président de l'Association des Maires ruraux

Plan B : Demander au Président du Conseil départemental

**Plan C : L'organiser nous-mêmes et trouver une salle suffisamment grande – la Maison de pays de la Roche des Arnauds**

Même cadeau que précédemment : l'arrêté encadré. Sam et Mado peuvent s'en charger. Les copies des arrêtés sont envoyées à Sam. Les originaux ont été envoyés par la Préfecture à chaque candidat.

### **V\*Prochain Conseil d'Administration**

Le prévoir fin août – Demande faite à Rémi Costorier, pour une salle à Lardier.

**Demande plusieurs fois renouvelée – Impossibilité finalement – d'autres maires contactés : pas de réponse ... frilosité compte tenu du pass sanitaire !!!**

**Prochaine date retenue : 5 novembre – salle des fêtes du Bersac.**

## **VI \*Assemblée générale 2020**

La prévoir mi-septembre – demande faite à Christian Hubaud, pour une salle à Pelleautier.

**Demande plusieurs fois renouvelée – pas de réponse à ce jour**

**Le 5 novembre, on décidera du lieu : Le Conseil départemental ou La Roche des Arnauds**



## **VII \* Documents et sujets à prévoir pour le CA et pour l'AG**

- Bilan financier
- Le BP 21 – Le BP 22 pour la demande subvention au Département
- Le renouvellement des administrateurs – pas fait en 2020 – à faire en 2021 : en profiter pour solliciter les nouveaux adhérents

## **VIII \* Prévoir une sortie conviviale**

Le muséoscope du Sauze

L'Hôtel de Région

**Les contraintes sanitaires refroidissent les ardeurs ...**

La séance est levée, à 12h.